

AVIS À LA POPULATION CONCERNANT LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 SEPTEMBRE 2020

Macamic, le 8 septembre 2020 – Considérant la mesure du gouvernement permettant les rassemblements intérieurs, veuillez noter que la séance ordinaire du conseil du mardi 8 septembre 2020 à 19 heures **sera ouverte au public** et aura lieu à la **salle du 1^{er} plancher du Centre Joachim-Tremblay**.

Les mesures sanitaires, dont la désinfection des mains à l'entrée, la distanciation sociale de deux mètres et le port du masque ou du couvre-visage devront être respectées.

Les citoyens qui désirent assister à la séance devront utiliser la porte numéro un (1) située du côté sud du Centre Joachim-Tremblay. Les **portes ouvriront seulement à partir de 19 heures**, nous suggérons donc aux citoyens de ne pas arriver trop d'avance.

Merci de votre compréhension.

– 30 –

Source : Lina Lafrenière, mairesse
Ville de Macamic
70, rue Principale, Macamic (Québec) J0Z 2S0
819 782-4604, poste 270
llafreniere.macamic@mrcao.qc.ca